

# la Gazette

BOUT DU PONT DE L'ARN

Bulletin d'information municipal n°41/Octobre 2023

**Votre  
sécurité,  
Notre priorité**  
*page 3*

**GENDARMERIE**



« C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle édition de la Gazette. Nous avons vécu un bel été au sein de notre village. Nous avons partagé de beaux moments de convivialité et je m'en félicite. La municipalité a continué à travailler sur les dossiers qui vont nous animer dans les prochains mois.

Parlons tout d'abord des travaux. Les chantiers sont nombreux en cette fin d'année. Depuis quelques semaines, les engins de la société TPMN s'activent sur la route qui relie Coucourens à Traktir. Cet axe était dans un état pitoyable.

Nous devons intervenir afin de sécuriser le passage des usagers. C'est chose faite et dans quelques jours, le revêtement sera totalement neuf. Autre dossier, c'est celui de l'aménagement rue du Banquet. Les deux parcelles qui seront créées ont déjà trouvé preneur. Quant à la crèche privée, nous avançons avec le porteur de projet mais, comme souvent, nous devons faire face aux obstacles administratifs.

Dans ce numéro, nous avons décidé de réaliser un point sur la sécurité. Vous le savez, c'est un point crucial pour notre municipalité. C'est pour cela que nous avons mis en place, depuis 2020, un système de vidéoprotection. Il sera étendu dans les prochains mois. C'est un outil indispensable pour nos forces de l'ordre.

Nous parlons également de la rentrée scolaire. Elle s'est parfaitement déroulée au sein de l'école mais aussi dans les différentes structures que nous gérons avec nos voisins de Pont de Larn. Je pense à la crèche et à Passerelle.

Le mois de septembre a sonné la rentrée de nos associations. Elles sont nombreuses sur la commune et dynamiques. Nous vous présentons la petite dernière qui vient de naître : Le Badminton club de Bout du Pont de l'Arn. Une association qui a démarré sur les chapeaux de roues.

Enfin, un mot sur les animations. Le tournoi de Beach soccer, la Guinguette d'Arcachon, la Fête nationale du 14 juillet, le rallye Montagne Noire et la soirée Bodegas ont connu un formidable succès. Place maintenant aux festivités de l'automne et de l'hiver. Je pense à la 6ème édition du salon Vini'Tarn qui aura lieu les 11 et 12 novembre mais aussi aux festivités de Noël des 16 et 17 décembre. Je n'oublie pas non plus le Téléthon qui s'installera sur la commune le 4 novembre et le 2 décembre et les lotos du club de foot et de l'école.

Vous le voyez, la vie à Bout du Pont de l'Arn est très rythmée. Nous n'avons pas le temps de nous ennuyer ! »

**Bernard Prat**  
Maire de Bout-du-Pont-de-l'Arn



Page 2 // **Travaux :**  
Route de Traktir, Chemin 8 mai 1945 ...

Page 3 // **Sécurité :**  
Caméras, Point avec le major de la gendarmerie ...

Page 5 // **Vie communale :**  
Rentrée scolaire, Point sur crèche et passerelle ...

Page 6 // **Intercommunalité :**  
Articles de la CCTMN, Chantier loisirs jeunes ...

Page 8 // **Animations :**  
Retour en images sur les derniers événements ... et projection sur ceux à venir...

Page 10 // **Associations :**  
Badminton, Présentation des autres assos' ...

Page 11 // **Infos pratiques :**  
Chenil, Mal logement ...

Retrouvez votre gazette sur :



**BOUT DU PONT DE L'ARN laGazette n° 41**  
Octobre 2023 - Tirage à 650 exemplaires / Directeur de la publication : Bernard PRAT - Maire  
Rédaction : Service communication et Catherine Barrailié-Andrieu avec le concours de toute l'équipe municipale - Conception : Agence Nose



C'est l'un des projets phare de cette fin d'année. Comme s'y était engagé Bernard Prat, la route entre Coucourens et Traktir a droit à un important lifting. Depuis le 25 septembre dernier, les engins de la société TPMN sont sur place afin de reprendre la chaussée. « Cet axe était dans un piteux état. Il était devenu urgent d'intervenir. Nous avons confié le dossier au bureau d'études Papyrus », explique Bernard Prat. Cette route, très souvent empruntée, a également été élargie de 40 cm. « Cela permettra de la sécuriser car nous nous sommes rendus compte qu'elle était dangereuse à certains endroits », poursuit le 1<sup>er</sup> magistrat de la commune. Ce chantier est une suite logique après la rénovation totale du cœur de Coucourens et la création de la place. « L'entretien de nos hameaux est très important. Cela est essentiel à la vie du village », conclut Bernard Prat. Fin des travaux prévus pour le 25 novembre.



### UN NOUVEL ESPACE DE VIE RUE DU BANQUET

Lors de la dernière Gazette, Jacques Barthès, adjoint en charge des travaux, évoquait le chantier situé rue du Banquet. Aujourd'hui, il est en train de prendre forme. Pour rappel, c'est sur le terrain en friche que deux parcelles constructibles vont être créées. Deux parcelles d'ores et déjà vendues et qui accueilleront deux maisons individuelles. En outre, une crèche privée verra le jour dans les prochains mois. « Cela fait de nombreux mois que nous travaillons en lien étroit avec Guillaume Di Folco de la société Les Minis Chatons. De nombreuses familles de notre village ne trouvent pas de solutions de garde pour leur enfant car la crèche intercommunale, que nous gérons avec Pont de Larn, ne peut pas les accueillir par manque de place. Nous devons trouver une solution », souligne Bernard Prat.



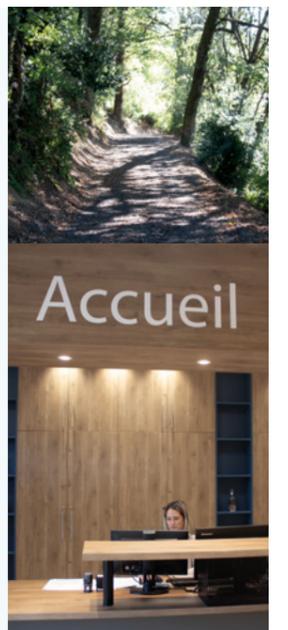
### En bref

**Chemin du 8 mai 1945 :** C'est fait. Le chemin qui relie le quartier de l'Estrade à la rue du 8 Mai 1945 a été totalement rénové. Il a été reprofilé et le revêtement a été repris. Une barrière sélective afin d'interdire l'accès aux engins motorisés a été installée.

**L'accueil de la mairie modernisé :** L'été a été mouvementé au sein de la mairie. L'accueil est aujourd'hui modernisé avec du mobilier bois et un nouvel agencement. Le sol a été également repris tout comme les peintures intérieures et la façade du bâtiment. Aujourd'hui, l'équipe administrative évolue dans un cadre beaucoup plus agréable et fonctionnel.

**Les élèves au frais :** Au cours des vacances scolaire, des pompes à chaleur réversible ont été installées dans toutes les classes de l'école. Cet investissement apportera un confort indéniable aux élèves notamment l'été. En outre, ce nouveau mode de chauffage engendrera des économies d'énergie. C'est la société Estrabaud Plomberie qui a réalisé les travaux.

**Réensemencement du stade :** Mi-septembre, les agents techniques ont procédé au réensemencement du stade. Ce dernier avait souffert de la chaleur du mois d'août.



## Sécurité

Vidéoprotection :  
un atout indéniable !



Depuis 2020, la commune s'est équipée d'un système de vidéoprotection. Aujourd'hui, ce sont 14 caméras qui sont installées afin de renforcer la sécurité des habitants. « A l'heure actuelle, toutes les communes sont touchées par les incivilités mais également par les délits. Bout du Pont de l'Arn n'est pas épargné même si notre village reste paisible. Mettre en place des caméras nous a donc paru judicieux », explique Bernard Prat. Les premiers dossiers ont été initiés mi-2019 pour une mise en service des caméras courant 2020. « Dans un premier temps, nous avons ciblé le rond-point Jean Mermoz et la salle polyvalente », poursuit l'édile bout du pont de l'arnais. Ces deux sites étaient prioritaires. « Effectivement, de nombreux véhicules transitent par le rond-point. En outre, les caméras permettent de surveiller les entrées et sorties des zones commerciales. Côté salle, c'était primordial que les lieux soient protégés », souligne Bernard Prat avant d'ajouter : « Cela demande un certain investissement mais il faut savoir que chaque dossier a été subventionné à hauteur de 50% à travers la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ». Dans la foulée, quatre autres caméras ont été mises en place à l'entrée du village en arrivant de Pont de Larn et aux Alberts. « Ainsi nous quadrillons quasiment toutes les entrées et sorties du village. » Et le système sera étendu dans les prochains mois.

### Quatre nouvelles caméras

Ce sont deux nouveaux axes qui vont être équipés d'ici quelques semaines. Tout d'abord, le carrefour de la rue du Banquet avec la route des Lacs et le chemin du Pays Bas. « Cela permettra de voir les véhicules qui descendent de Coucourens et de Cucussac », annonce le Maire. Ensuite, deux autres caméras prendront place au bout de la rue Saint-Exupéry, avant d'arriver sur la RD612. Sur chaque point, ce sont une caméra d'ambiance et une caméra plaque (qui filme les plaques des véhicules) qui sont activées. « Depuis le début, nous travaillons avec la société Cegelec et les résultats sont très positifs. La qualité des images permet aux forces de l'ordre d'avancer considérablement dans de nombreuses enquêtes. » Il faut savoir que les gendarmes de Saint-Amans-Soult viennent régulièrement consulter les



caméras de la commune. « Ils nous disent que c'est une aide très efficace dans leur quotidien », conclut Bernard Prat. La sécurité restera donc une priorité pour la municipalité.

### L'ŒIL DU MAJOR

Afin de nous éclairer, nous avons rencontré le Major commandant la brigade Saint-Amans-Soult

### Bout du Pont de l'Arn est un village qui a la réputation d'être calme. Est-ce toujours le cas ?

« Bout Du Pont de l'Arn est un village où il fait bon vivre, du fait de sa localisation et sa proximité avec l'agglomération Mazamétaine, l'implantation de sa zone commerciale, et sa configuration rurale à proximité d'un axe de circulation important reliant Castres à Béziers, aux plages de la méditerranée et au-delà en rejoignant l'A.9. Cette localisation privilégiée pour une personne recherchant calme et proximité des commodités, peut également s'avérer attractive pour les personnes mal intentionnées. Si nous observons une certaine stabilité en termes de délinquance générale, nous constatons en revanche une légère baisse des atteintes aux commerces. Les sollicitations diverses



pour l'intervention des services de gendarmerie restent également stables après une baisse constatée en 2020. Globalement oui, Bout Du Pont de l'Arn reste un village relativement calme. »

### Depuis 2020, un système de vidéoprotection est en place sur la commune. C'est un atout indéniable pour vous ?

« Oui en effet. La mise en place de ce système et son maillage est un véritable atout. Je parlais plus haut d'une légère baisse des atteintes sur les commerces, peut-être que ce dispositif de vidéoprotection joue un rôle préventif dans ce domaine. De façon sûre, il nous permet de travailler bien plus confortablement qu'auparavant lors de nos investigations. Le maillage du système communal de vidéoprotection, couplé aux différents systèmes en place dans les magasins de la zone commerciale, nous permet d'orienter plus rapidement nos enquêtes dans la recherche et l'interpellation des mis en cause. Non seulement pour des faits commis sur la commune de Bout du Pont de l'Arn, mais bien au-delà, pour tracer les malfaiteurs empruntant cet axe de grande circulation. »

### La sécurité d'un village est l'affaire de tous, quels gestes doivent adopter les habitants témoins de faits suspects ?

« Être vigilants et signaler tout comportement qui peut paraître suspect. Être vigilant chez soi, en fermant bien tous les accès lors des absences du domicile et plus particulièrement lorsque nous allons passer en horaire d'hiver car la nuit arrive vite en fin d'après-midi. Mais être également vigilant au voisinage, vous savez qu'un voisin est absent, vérifiez de temps à autre que tout semble normal. La sécurité est effectivement l'affaire de tous.

Signaler tout comportement qui semble suspect. Ce réflexe est relativement bien appliqué par la population. Vous constatez le comportement suspect d'un ou plusieurs individus, un véhicule qui passe à plusieurs reprises dans un quartier à allure réduite ou qui y stationne sans raison apparente, signalez-le en composant le 17. Donnez une immatriculation si vous avez pu la relever et une description. Une patrouille sera envoyée pour vérifier. Enfin, signalez vos départs en vacances ou absences prolongées de vos domiciles à des proches, mais également à la gendarmerie par l'opération tranquillité vacances OTV, soit en ligne, soit en prenant directement contact avec la gendarmerie à Saint-Amans-Soult. »

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : INDISPENSABLE À LA GESTION DES CRISES

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise opérationnel qui permet au Maire de protéger sa population confrontée à un événement majeur (inondation, accident, feu, rupture de barrage...). Toutes les communes doivent en avoir un. Dans le cadre de l'alerte à la population la Mairie s'est dotée d'un outil d'alerte. Les déclenchements peuvent être indépendants ou cumulés avec le téléphone (fixe ou portable) SMS ou mail. Une première alerte concernant le plan canicule le 23 août

2023 a été déclenchée dans la matinée.

Il en résulte que sur 528 contacts recensés :

- 144 contacts ont validé l'appel
- 318 contacts n'ont pas validé l'appel
- Concernant les 66 contacts restants l'appel n'a pas abouti.

Il a été également envoyé un SMS avec une pièce jointe aux appels non validés et non abouti. Quand vous recevez un appel de la Mairie, il est important d'écouter le message dans son intégralité, de le valider et surtout ne pas rappeler le secrétariat de la Mairie.





Début septembre marquait le début de l'année scolaire. Une année qui s'annonce sous les meilleurs auspices dans les différentes structures gérées par la commune.

#### Comment s'est passée la rentrée au sein de l'école communale ?

**Christine Pujol :** « Tout se passe souvent bien lors de nos rentrées. Les enfants sont toujours un peu anxieux mais ravis de retrouver leurs habitudes, leurs copains et les maîtresses. Nous nous mettons un point d'honneur à accueillir M. Prat et moi toutes nos familles lors du jour J. »

#### Y-a-t-il eu des aménagements réalisés pendant les vacances ?

**C.P. :** « Toutes les fins d'année scolaire, je fais un état des lieux complet des besoins avec la directrice et notre personnel. Jacques Barthes s'attelle à ce que tout soit en ordre niveau sécurité, améliorations diverses. Il encadre également de plus importants travaux comme l'installation de la climatisation dans toutes les classes. Ces vacances ont permis à M.le maire de trouver une solution « piscine » et nous en sommes ravis, reste la partie administrative à finaliser. »

#### Un mot également sur la crèche et passerelle, y-a-t-il eu des changements au sein de ces structures ? Les effectifs sont stables ?

**C.P. :** « Je visite aussi la crèche et Passerelle pour entretenir nos excellentes relations avec Betty et Laure, les directrices. Tout s'est bien passé également de leur côté. La crèche est toujours saturée et beaucoup de famille n'ont donc pas de solution de garde auxquelles nous espérons apporter une solution grâce à la crèche privée qui ouvrira ses portes d'ici fin 2024 si le planning le permet. »



#### En bref

**L'Estrade en fête :** Le 15 septembre dernier, les habitants des quartiers de l'Estrade se sont retrouvés pour le traditionnel repas des voisins. Près de 70 personnes ont profité de cet instant de convivialité animé par Frédéric Agar.

**La pétanque réunie les habitants :** C'est aujourd'hui une tradition pour les bénévoles de La Boule d'Arcachon. Chaque mois de septembre, ils organisent la « Journée du village » au cours de laquelle les habitants de Bout du Pont de l'Arn s'affrontent autour d'un tournoi de pétanque. Un bon moment de convivialité qui a réuni plus de 50 personnes.

**Les petits nettoient la nature :** Mi-septembre, nos écoliers ont participé à l'opération « Nettoyons la nature », organisée par les centres Leclerc. Par classe, ils ont travaillé au cœur de l'Aire de loisirs d'Arcachon et ont ramassé de nombreux déchets. Bravo à eux et à l'équipe encadrante pour leur engagement. Toutefois, le résultat de cette opération montre que les gougnafrs sont toujours aussi irrespectueux des lieux publics et de la nature !

**Louis Donnadiou donne son nom à la salle :** Il y avait de l'émotion le 14 juillet dernier lorsque la municipalité a baptisé la salle polyvalente du nom de Louis Donnadiou. L'ancien maire de la commune était présent avec son épouse et il n'a pas caché son émotion. Louis Donnadiou a été élu à 3 reprises de 1971 à 1989. Sous ses mandats, la commune a connu un important développement. Dans son discours, Bernard Prat a salué son action : « Pendant 3 mandats, vous avez été un artisan infatigable du développement économique de la commune. Vous avez également modernisé le cœur de Bout du Pont de l'Arn. »



Accompagner dans le dédale administratif, orienter vers les services compétents, soutenir les projets des habitants du territoire, organiser des ateliers collectifs en fonction des besoins, mener des actions intergénérationnelles ou en direction des parents... C'est ce à quoi – et plus encore ! – va servir « l'Espace de vie sociale » (EVS) que va créer la Communauté de communes Thoré Montagne Noire (CCTMN) en fin d'automne 2023 en partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Tarn. Avec cet EVS, l'objectif de la Communauté de communes est de permettre une égalité de services auprès de tous ses administrés, qu'ils habitent en fond de vallée, sur les hauteurs, en centre-bourg ou en hameaux isolés. Concrètement, l'animateur.trice de l'EVS sera présent.e deux fois par mois dans chacune des neuf communes de l'intercommunalité, dont Bout du Pont de l'Arn, pour répondre aux besoins des habitants. Il/elle travaillera en étroite liaison avec les partenaires institutionnels et associatifs et les habitants. En effet, l'EVS est porté par la Communauté de communes mais les habitants sont invités à participer et à s'impliquer. Cet EVS est leur EVS. Un groupe EVS, réunissant habitants, représentants d'associations ou élus, se retrouve d'ailleurs depuis le début de l'année.

Infos sur [ctg@cc-thoremontagneoire.fr](mailto:ctg@cc-thoremontagneoire.fr) ou au 05.63.37.69.73

#### PARTIR EN RANDONNÉE

L'Office de tourisme Thoré Montagne Noire a travaillé cet hiver sur l'élaboration d'un document complet qui rassemble toutes les randonnées du territoire ! Au recto sont répertoriées en détail toutes les randonnées avec leurs caractéristiques : dénivelé, temps, distance, niveau. Au verso, la carte générale du territoire ainsi que la charte du randonneur. Ce nouveau document pratique et gratuit est en format pocket pour que vous puissiez l'emporter durant vos sorties ! N'hésitez pas à venir chercher le vôtre à l'Office de tourisme, dans les commerces du territoire ou en mairie.



#### LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Quès aco ? Comme dirait Michel Castan, Président de la Communauté de communes. Il le résume ainsi : « C'est une feuille de route qui doit guider l'action de la collectivité, guider l'action des élus actuels et ceux de demain ainsi que de l'ensemble des agents salariés ». En effet, ce projet de territoire, élaboré avec les élus mais aussi les habitants qui ont répondu de manière importante à l'enquête, détermine un cadre pour l'action de la collectivité. Il repose sur quatre grandes thématiques qui sont aussi des enjeux :

- Préserver l'environnement et la biodiversité du territoire : limiter l'artificialisation des sols, gestion des déchets, protection de la biodiversité, réduction de la consommation d'énergie sont les clés d'un développement durable et de la valorisation de nos espaces naturels.
- Privilégier le lien social : par des actions telles que le maintien ou le renforcement de l'offre de commerce de proximité, par l'amélioration de l'accueil des enfants, l'animation de la vie sociale, l'accompagnement des personnes les plus fragiles.
- Accueillir les nouvelles populations : en développant une offre de logement adaptés aux différents besoins, mais surtout une activité économique sur l'ensemble du territoire pour accroître l'emploi et donner l'image d'un territoire dynamique et attractif.
- Accroître la qualité du service intercommunal : grâce au transfert de nouvelles compétences (eau-assainissement dans un futur proche) et à la mutualisation de services, la CCTMN sera une collectivité forte en soutien à ses communes et à ses habitants.

Pour affronter ces enjeux, une communauté de neuf communes et 5 056 habitants se doit d'établir des partenariats. Celui réalisé avec le « Pôle d'Équilibre Territorial et Rural des Hautes Terres d'Oc » est très important pour accéder à des services indispensables. Pour le Président de la CCTMN « *Ce projet de territoire a pour fil conducteur le cadre de vie de la population actuelle et surtout future. Il faut bon vivre dans notre vallée et dans nos montagnes, œuvrons pour que ce soit encore plus vrai demain !* »

## AUTORISATION D'URBANISME : QUE DOIS-JE DÉCLARER ?

Vous trouvez que les déclarations et autorisations d'urbanisme sont complexes et vous ne savez pas ce que vous devez déclarer ou pas ? Pas d'inquiétude, voici un récapitulatif de ce qu'il y a à savoir : Pour rappel, tout projet d'urbanisme (construction ou modification) est soumis à une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il s'agit des demandes de certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager ou de démolir.



### Ce qui change depuis l'entrée en vigueur du PLUI (septembre 2022) :

- Un document unique pour les 9 communes de la CCTMN (lien page PLUi)
- C'est le service d'urbanisme de la Communauté de communes Sidobre Vals Plateaux qui instruit les dossiers d'autorisation du droit des sols mais, par convention avec la CCTMN et non plus la DDT
- Les démolitions et mises en place de clôture sont désormais soumises à des autorisations d'urbanisme
- Il est possible de déposer son dossier en ligne

### Comment faire sa déclaration ?

Les démarches restent inchangées et gratuites.

- Je télécharge le formulaire qui correspond à mon projet sur : <https://ccsvp.fr/urbanisme-formulaires-ads> ou je vais le chercher à la mairie. Je peux ensuite échanger avec le service instructeur sur l'élaboration de mon dossier (pièces complémentaires, modifications de plans...) à l'adresse mail [ads@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:ads@cc-thoremontagnenoire.fr).
- Je réalise mes démarches en ligne via le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et peux déposer mon dossier en ligne 7j/7, 24h/24. Je peux, par la suite, échanger avec le service instructeur au sujet de mon dossier (pièces complémentaires, modifications de plans...) via le formulaire contact du Guichet Numérique.
- Lien vers le Guichet numérique : <https://www.cc-thoremontagnenoire.fr/deposer-une-demande-dautorisation-durbanisme-en-ligne>

**Attention ! L'envoi d'un dossier par email ou clé USB n'est pas conforme.**

Votre mairie pourra également vous accompagner et vous rediriger vers le service instructeur sur rendez-vous pour vous aider dans le montage de votre dossier.

## LES JEUNES « TRAVAILLEURS » REÇUS EN MAIRIE

Mi-septembre, comme c'est la tradition, le groupe qui a participé au Chantier Loisirs jeunes a été reçu par les municipalités de Bout du Pont' et Pont de Larn. Cette année, la réception a eu lieu dans les locaux de la mairie de Bout du Pont de l'Arn puisque le chantier s'était déroulé en avril dernier au sein de la commune. Une réception en présence des 12 adolescents, de leurs familles et des élus des deux communes. Durant une semaine, ces derniers, âgés de 14 à 17 ans ont travaillé sous la houlette de Pierre Chabert, Lucas Arcambal, Marion Sénégas et Jacques Barthès, adjoint au maire en charge des travaux. Leur mission : créer des motifs de Noël qui serviront à décorer le rond-point Jean Mermod début décembre. Ils ont également réalisé des boîtes à livres qui seront mises en place dans le village. Enfin, ils ont repeint des barrières au niveau de la centrale hydroélectrique, rue du Baous. « *Pendant une semaine, ces jeunes ont été à l'écoute et très impliqués dans les différentes tâches* », explique Jacques Barthès. Cinq jours de travail pour cinq jours de vacances.



### Un été au Pays Basque

Fin juillet, le groupe est donc parti au Pays Basque pour une semaine de vacances bien méritée. Sur place, les activités n'ont pas manqué. Initiation à la pelote basque, concours de force basque et découverte de la région, les adolescents n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Ils ont vraiment pris du plaisir à être ensemble et ont créé d'inoubliables souvenirs en commun. Le Chantier loisirs jeunes, c'est aussi cela : se découvrir, s'entraider mais aussi, et surtout, prendre du bon temps.



## En bref

**Vente de sapins :** La traditionnelle vente de sapins de Noël de l'Accueil jeunes des Rives de l'Arn aura lieu le samedi 2 décembre de 8h30 à 12h30 sur le parking de la salle polyvalente. Cette action permettra de financer le séjour au ski prévu aux vacances d'hiver.



L'été de Bout du Pont de l'Arn a été très animé. Comme chaque année, la Guinguette d'Arcachon a été le fil conducteur de la saison estivale. Près de 3.000 personnes ont assisté aux différents rendez-vous. La Fête nationale a été célébrée comme il se doit avec le feu d'artifice intercommunal au lac des Montagnès et la magnifique soirée du 14 juillet à l'aire de loisirs d'Arcachon. Enfin, la grande soirée Bodegas du 2 septembre, avec plus de 2.500 personnes, et la Fête du sport ont été les points d'orgue de l'été. Merci à tous les participants et à tous les bénévoles.



## VINI'TARN : POUR LES GOURMANDS ET LES GOURMETS

Au fil des années, Vini'Tarn est devenu un rendez-vous incontournable pour bon nombre de personnes. La 6<sup>ème</sup> édition aura lieu les 11 et 12 novembre prochains et le programme s'annonce, une nouvelle fois, alléchant. Tout commencera le samedi 11 au soir avec la traditionnelle soirée Bars à vin. Le comité d'animation sera là et vous proposera de quoi vous restaurer. Nous accueillerons également trois cavistes du bassin mazamétain et de Labruguière. Ces derniers vous feront déguster des appellations d'Occitanie. Enfin, sur scène, ce sont Les Jack's sans Daniel qui seront chargés de faire monter la température et de vous faire danser. Une bonne mise en bouche avant le grand salon du lendemain qui se déroulera de 10h à 18h.



### 60 exposants et de la gourmandise au rendez-vous

Comme chaque année, près de 40 domaines viticoles seront représentés. « *Nous accueillerons des domaines de Faugères, Saint-Chinian, du Minervois, du Cabardès, de Gaillac, de Fitou, etc... Mais aussi des appellations moins connues comme celles de Terrasse du Larzac ou Côtes de Thongue* », annonce Bernard Prat. Ce sera l'occasion, pour les amateurs et les curieux, de découvrir des vins de grandes qualités. La bière, le rhum, le whisky et le pastis seront aussi à l'honneur avec des artisans locaux. Côté « Métiers de bouche », les gourmands seront gâtés avec de nombreux exposants installés sous un chapiteau de 350m<sup>2</sup>. « *Effectivement, cette année l'accent est mis sur la restauration. Les visiteurs auront de quoi se régaler avec une multitude mets à déguster et comme l'an dernier, des espaces avec tables et manges-debout seront mis en place* », poursuit le maire de Bout

du Pont de l'Arn. Outre la traditionnelle truffade concoctée par Delphine Gay, la charcuterie de Cyril Berry et les sublimes pâtés des Conserve de Garrissou, ceux qui le souhaitent pourront aussi apprécier les accras de truite de la pisciculture de Jaladieu, les escargots de Jérôme Salvignol, les plats préparés par Mangeons Bocal ou encore les burgers fermiers du Gaec Lassalle. Les amoureux de sucré ne seront pas en reste avec les crêpes de Pam' et la crêperie Mobile et les confitures des sœurs Aussagues.

« Il ne faut pas oublier que cette année, nous recevrons aussi l'association du Melsat de Mazamet. C'était logique qu'ils soient avec nous pour cette manifestation », conclut Bernard Prat.

Lors de cette journée, Sabrina Jacquemin (meilleure sommelière d'Occitanie 2014) sera présente et animera un atelier d'initiation à l'œnologie (Réservations au 05.63.97.55.60 ou sur thierry.arnaud@boutdupontdelarn.fr). Un beau week-end en perspective au cours duquel gourmandise, découverte et convivialité seront les maîtres-mots.

**Samedi 11/11 : Entrée gratuite**

**Dimanche 12/11 : Entrée 2€ - Gratuit pour les -18 ans.**

**Renseignements au 05.63.97.55.60**

## LES FESTIVITÉS DE NOËL DE RETOUR

En décembre, la féerie s'emparera de Bout du Pont de l'Arn. Les 16 et 17 décembre, la commune se parera de ses plus beaux atours. Le samedi dès 19h, l'ambiance sera festive avec une soirée placée sous le signe du partage et de la gastronomie. Le tout en musique. D'après nos informations, le Père Noël devrait même être de la partie. De quoi ravir petits et grands. Les enfants seront gâtés avec un grand spectacle prévu le lendemain à partir de 15h30 à la salle polyvalente. La troupe du cabaret Le Robinson présentera « Les surprises du lutin Croque-Note ». Dans ce spectacle, les enfants devront aider le lutin à retrouver le sac qui contient les lettres des enfants destinées au Père Noël ! Spectacle musical, ludique et interactif avec les enfants, ponctué par l'apparition de nombreux personnages célèbres issus des animations Disney. Entrée gratuite mais sur inscription au magasin King Jouet.



### En bref

**Le Téléthon compte sur vous :** Samedi 4 novembre à 20h30 à la salle Polyvalente de Bout du Pont de l'Arn, soirée festive animée par la banda Los Tchaopinos et Los de l'Autan, chœurs Tarnais et chants pyrénéens de Labruguière. Entrée 10 € au profit du Téléthon de l'Arn et du Thoré. Buvette sur place. En outre, une journée sportive aura lieu le samedi 2 décembre. Gym, tournois de badminton, de football, course à pied et VTT seront au programme. De 14h à 18h, le VTT accueillera le public pour un parcours dans Arcachon. De 15h à 18h, c'est de la gym qui vous sera proposée. La course à pied aura lieu de 18h-21h. A partir de 18h : tournoi de badminton (réservé aux adhérents des associations de badminton organisatrices). Enfin, le FCBPA et le Thoré FC vous proposeront un tournoi de football. 5€/activités. Buvette et restauration sur place.

**Lotos :** Le club de football organisera son traditionnel loto le dimanche 26 novembre à partir de 14h30 à la salle polyvalente. Quant au loto de l'école, il aura lieu le dimanche 3 décembre, toujours à la salle polyvalente.

**Concours de décoration de Noël :** Le traditionnel concours sera de retour du 4 au 18 décembre prochains. Renseignements et inscriptions en Mairie.

### En vue

**Chimène Badi en concert :** Eh oui, vous ne rêvez pas... Chimène Badi sera en concert à Bout du Pont de l'Arn le samedi 24 février à 21h à l'occasion du Week-end de la chanson française. L'artiste interprétera ses plus grands titres comme « Je viens du Sud » ou « Entre nous ». Ce sera près de 2h de concert (prix : 38€). Le lendemain, le dimanche 25 février, c'est un spectacle spécial « Comédies musicales » qui vous sera proposé dès 15h30. Roméo et Juliette, Le Roi Soleil, Starmania, Les Dix Commandements, etc... seront au programme de l'après-midi (prix : 25€). Infos et réservations en mairie (05.63.97.55.60).



Depuis de longues années, les amateurs de badminton peuvent s'adonner à leur passion à la salle polyvalente. En ce début de saison sportive, ils évoluent sous les couleurs du Badminton Club Bout du Pont de l'Arn. Cette toute nouvelle association vient d'être créée avec à sa tête Mathieu Glories. « Nous dépendions du Comité d'animation. Dorénavant, nous sommes une association à part entière », explique le jeune président. Cela leur permet donc de développer leur activité. « Tout à fait, nous avons ouvert le club aux plus jeunes », poursuit Mathieu Glories. De quoi faire progresser le nombre d'adhérents.

#### Une volonté de progression

« Notre section jeune est composée de joueurs âgés entre 10 et 15 ans. Nous avons 16 inscrits pour l'instant et ils se retrouvent le mercredi de 17h45 à 19h15. » La volonté du président ? « Qu'ils progressent bien évidemment mais surtout qu'ils s'amusent. » Quand aux plus âgés, ils se retrouvent les lundis, mardis et mercredis soir. « L'ambiance est très conviviale et nous passons d'excellents moments ensemble », conclut Mathieu Glories.

## UN TISSU ASSOCIATIF DE QUALITÉ

**Les associations de Bout du Pont de l'Arn sont un pilier essentiel du village. Composées de bénévoles impliqués, elles dynamisent la vie de la commune. Présentation.**



**Gym Motiv' :** Cours tous les jours de la semaine (Renforcement musculaire, gym, kudo fit, yoga). Renseignements au 06.69.64.36.99. 100€ l'adhésion.



**FCBPA :** Les joueurs de football se retrouvent les mardis et jeudis au stade Jean Bascoul. Renseignements auprès de Ludovic Monsarrat au 06.80.72.83.09.

**Scrapabout :** Les amateurs de Scrapbooking (loisirs créatifs) peuvent s'inscrire auprès de Michèle Vidal, la présidente au 06.62.81.00.86. Les adhérentes créent tous les vendredis après-midi.



**Comité d'animation :** Vous avez envie d'être un acteur des nombreuses manifestations du village, n'hésitez pas à vous rapprocher du comité d'animation. Infos au 06.10.02.67.86 ou au 06.24.41.15.23.

**VAT :** C'est le club de volley de l'Arn et du Thoré. L'équipe loisirs se retrouvent le jeudi et l'équipe féminine le mercredi. Renseignements au 06.46.70.07.46

**Thoré FC :** C'est l'école de football de la vallée du Thoré. Si vous souhaitez inscrire votre enfant afin qu'il découvre le ballon rond, vous pouvez appeler Frédéric Combettes au 06.83.23.37.69.

**La Boule d'Arcachon :** Une association très dynamique et qui réalise, chaque année, de très bons résultats en championnat. Les membres jouent tous les jours de la semaine sur les terrains à proximité de la salle polyvalente. Contact : 06.64.13.34.21.

**La bibliothèque intercommunale :** Francis Chomaud, le Président, et son équipe vous accueillent le lundi de 13h30 à 15h, le mercredi de 13h30 à 15h30 et le samedi de 10h à 12h et vous font découvrir de nombreux ouvrages. L'inscription est gratuite pour les habitants de Bout du Pont de l'Arn et de Pont de Larn.

**Le Club de l'Amitié :** Association intercommunale, elle propose différentes activités tout au long de l'année (chant, informatique, couture, sophrologie, etc...). Renseignements auprès de Jean-Claude Favre au 05.63.61.14.15.

**Société de chasse des Monts de l'Arn :** L'association compte une centaine de membres qui, en dehors de la période de chasse (de septembre à janvier), s'investit dans la vie du village. Contact : 06.09.78.51.23

**R.A.N.D.O.H :** L'association créée en 2019 a pour objectif de développer un foyer occupationnel thérapeutique pour les adultes en situation de handicap. Vous pouvez apporter votre contribution en contactant Catherine Bry au 06.60.90.22.48.

## UNE PLACE FORTE DE LA VIE ASSOCIATIVE

À l'occasion du premier salon des maires et des élus du Tarn, organisé par l'Association des Maires du Tarn le 6 octobre dernier au Parc des expositions d'Albi, la Dépêche du Midi a décerné dix prix à des communes du Tarn. Dans la catégorie Vie associative, Bout du Pont de l'Arn a décroché le premier prix devant la ville de Graulhet. Une belle distinction pour le village qui prouve, une nouvelle fois, son dynamisme. Pour l'occasion, Bernard Prat était accompagné de Jean-Luc Bonnafous, adjoint en charge des associations et de Jacques Barthès, adjoint aux travaux.



## Infos pratiques

### LE CHENIL A BESOIN DE VOUS !

Les travaux de réhabilitation du refuge et pension ASA d'Aussillon ont débuté en septembre. Le refuge recherche absolument des familles d'accueil pour ses chiens, le temps des travaux (estimé jusqu'à juin) car ils ne peuvent pas rester dans leur box. Les frais de nourriture et de vétérinaire sont pris en charge par le refuge. Si toutefois, vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher directement du refuge par mail (informations ci-dessous) en mentionnant votre nom, prénom, numéro de téléphone, mail et si vous avez des animaux.

Différents organismes interviennent dans ce financement important mais nécessaire et inévitable dont la mairie de Bout du Pont de l'Arn.

Téléphones et mail : 05 63 98 25 68 - 06 82 86 75 23  
www.asa81.fr - hortala.jeanmarc@orange.fr



NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Nous recherchons

DES FAMILLES D'ACCUEIL POUR NOS CHIENS  
du refuge d'Aussillon

le temps des travaux de rénovation  
car nous ne pouvons pas les garder  
dans leur box.

À partir d'octobre 2023, pour quelques semaines

### HISTOLOGE : LE NOUVEAU SERVICE PUBLIC CONTRE LE MAL LOGEMENT

Humidité, infiltrations, problèmes de chauffage, ventilation insuffisante, moisissures ou d'autres soucis de mal logement ?

Si vous êtes locataire et que vous êtes dans une situation de mal logement, signalez-le !

Il vous suffit d'aller sur <https://histologie.beta.gouv.fr/> depuis votre téléphone portable, votre tablette ou votre ordinateur et vous laisser guider. Vous recevrez immédiatement un e-mail de confirmation avec un numéro de suivi. Ou de contacter le Guichet unique du Pôle Département de Lutte contre l'Habitat Indigne (PDLHI) - DDT du Tarn - 19 rue de Ciron à ALBI

[ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr](mailto:ddt-pdlhi@tarn.gouv.fr) 05 81 27 50 49 . Ce service est complètement gratuit et regroupe l'ensemble des acteurs engagés contre le mal-logement. Le PDLHI peut vous aider à retrouver un habitat sécurisé et sain.



## BOUT DU PONT DE L'ARN SAM. 11 & DIM. 12 NOVEMBRE



# VINI' TARN

SAM. 11 NOV. DÈS 19H

SOIRÉE

**BAR À VINS**

ANIMÉE PAR

**LES JACK'S SANS DANIEL**

**ENTRÉE GRATUITE**

DIM. 12 NOV. DE 10H À 18H

**SALON**

**60 EXPOSANTS**

ENTRÉE 2€ / GRATUIT -18ANS

**SALLE POLYVALENTE**



Toutes les informations sur :  
[www.boutdupontdelarn.fr](http://www.boutdupontdelarn.fr)



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION